

INTRODUCTION

Parcours

Tu tamen, jam nunc cogita potissimum tempora aggrediar. Vetera et scripta aliis? Parata inquisitio sed onerosa collatio.

«Toi, de ton côté, réfléchis pourtant dès aujourd'hui à l'époque que je devrais aborder: Ancienne et ayant déjà eu des historiens? Le dossier est prêt, mais la comparaison est redoutable.»

PLIN., *Ep.*, V, 8, 12 (trad. personnelle)

Les dernières décennies du I^{er} s. a.C. furent marquées par un fait majeur qui bouleversa totalement la face du monde méditerranéen: des convulsions qui agitaient la République depuis plusieurs années déjà, l'Empire romain naquit. Tel est le constat qu'il est loisible à chacun de dresser au regard des événements politiques¹. Dans le détail de la chronologie des événements, des décisions politiques, des circonstances et des plans des acteurs en revanche, la situation est plus complexe: quand s'acheva la République? quand débuta l'Empire? où placer le Triumvirat dans ce schéma binaire? ou, plus généralement, comment penser la création de formes politiques nouvelles? sont autant de question qui – dépassant l'absurde volonté de cloisonnement des frises chronologiques – engendrent en réalité d'intenses débats sur la nature même des régimes, sur la pratique politique romaine et, en définitive, sur ce qu'était la vie politique à Rome à la fin du I^{er} s. a.C. Dans cet ensemble, seul le Triumvirat est correctement daté et délimité: il s'agis-

¹ Quoique Tacite, au regard des mêmes événements politiques, en faisant commencer le récit de ses *Annales* à l'avènement de Tibère, sous-entende que la République ne mourut vraiment que lorsque les pouvoirs d'Auguste passèrent en bloc et sans heurt à Tibère.

sait d'un acte juridique dont la fondation fut sanctionnée par une loi et l'abolition de même². Mais cette apparence de simplicité est trompeuse: sur le plan institutionnel d'abord, qui semblait pourtant fournir un ancrage plus assuré, le Triumvirat, en soi n'était pas un type de régime politique particulier différent de ce que Rome avait connu jusque-là. Sa dénomination en témoigne: ses titulaires étaient *triumviri rei publicae constituendae*. Enfin et surtout, il constitua un discours de légitimation dont la durée dépendit plus des circonstances politiques que d'une loi. L'Empire lui-même n'exista pas en tant que tel avant longtemps: sans dénomination officielle, sans acte de naissance, il se voulut, de manière consciente et assumée, restauration, continuité, et le débat de la sincérité ou de l'hypocrisie de cette restauration ressemble à un faux débat lorsqu'on étudie conjointement le mode de production des discours politiques, le droit et les applications pratiques, la mise en œuvre quotidienne de la gestion de l'empire. Pourtant, il est indéniable qu'à Rome une rupture s'était produite: une crise avait débouché sur quelque chose de nouveau. Tacite, signalant qu'à l'avènement de Tibère personne ne se souvenait plus de la République car tous ses témoins étaient morts, n'avait pas tort: un homme des années 50 a.C. n'aurait pas reconnu Rome en ce jour du 17 septembre 14 p.C.³.

Dans cette imprécision du changement, dans le flou de la transition qui conduit Auguste au pouvoir, et à un pouvoir, en définitive, transmissible, plusieurs dates peuvent servir de jalons dans une perspective politique: ce sont les divers «règlements» institutionnels auxquels on peut ajouter la date du 2 septembre 31 a.C. (ou bien celle du 1^{er} août 30), qui marque l'élimination définitive du plus sérieux concurrent politique de César le Jeune, Antoine. Mais ces dates, ces changements, non pas tant des institutions seules que de leurs pratiques, de leur mise en œuvre particulière, ne permettent pas de rendre compte de toutes les évolutions du monde politique romain.

À bien regarder les événements, on voit bien que la période, légalement fixée, du Triumvirat est capitale pour saisir cette évolution. Fort mal connu institutionnellement tant nos sources sont lacunaires, ce régime est souvent considéré comme une période «révolutionnaire» de transmission, dont la négation même est le gage de la fondation de l'Empire: c'est parce que les actes du Triumvirat ont été abolis que l'Empire put, sur de nouvelles bases, assainies, voir le jour. Cette vision révolutionnaire, encouragée par les sources anciennes et même par les pratiques du premier *Princeps*, ne doit cependant pas être acceptée comme telle car c'est déjà un discours politique qui appartient à l'idéologie impériale. Les conditions particulières de rédaction de son grand œuvre ont conduit Sir Ronald Syme à renforcer cette qualification en proposant une lecture qui, sans être tributaire servile de ce discours, en

² Le Triumvirat fut fondé officiellement par la *lex Titia* du 23 novembre 43 a.C. et les actes irréguliers des triumvirs abolis en 28 a.C.

³ Tac., *An.*, I, 3, 7.

fondait la réalité sur une analyse pointue des événements qui conduisirent César le Jeune au pouvoir unique⁴. Cette période d'une quinzaine d'années, qui suivit la mort de César et s'acheva avec les séances du Sénat du mois de janvier 27 a.C. au cours desquelles César le Jeune reçut le *cognomen* d'Auguste, est d'une importance capitale pour saisir la nature et le fonctionnement du régime impérial, ne serait-ce que parce qu'il prétendit s'y opposer. L'Empire, tel que nous le connaissons le moins mal, lorsqu'il fonctionnait à plein et que le temps plus long nous permet d'avoir des renseignements plus précis sur son compte, ne naquit pas d'un seul tenant, et les années qui suivirent immédiatement l'abolition du Triumvirat participèrent pleinement à l'élaboration d'un régime dont la durée de vie se compta en siècles et que les Romains appelèrent longtemps Principat. La prise en compte des circonstances précises qui constituèrent cette période est donc capitale pour saisir les premiers développements de ce qu'il faut se résoudre à appeler un nouveau régime. Bien évidemment, la « circonstance », la « contingence » sont au fondement de l'histoire, et il est dangereux de le nier⁵. Le danger téléologique guette sans cesse celui qui écrit l'histoire et particulièrement quand les origines d'un phénomène historique sont mal connues : il est tentant de plaquer sur une période obscure les éléments que nous maîtrisons mieux⁶. Le mouvement soutenu par les *Annales* qui a privilégié l'étude du temps long, des mouvements de fonds, doit nécessairement laisser sa place à une prise en compte des

⁴ SYME, 1967.

⁵ Même si le « retour de l'événement » dans l'historiographie française, après le primat accordé au « temps long » ne signifie pas un simple retour de l'utilisation descriptive de l'événement qui fut celle, novatrice en leur temps, des Antiquaires (voir l'acte fondateur de Lorenzo Valla prouvant que la « donation de Constantin » était un faux). La réaction au passage de l'école des *Annales*, qui avait dissout l'événement dans les longues tendances, fait ressurgir ce dernier comme un élément fondateur d'un discours qui dépasse l'événement lui-même en lui accordant un sens qui ne se développe que dans le temps. Sans réduire l'historien à un interprète des discours successifs derrière lesquels serait masquée une réalité historique intangible – un archéologue de l'historiographie en quelque sorte –, cette nouvelle acception décrit l'événement comme ce qu'il est : le récit, la perception d'un fait. Voir VEYNE, 1978, p. 15 *sqq.* Voir à ce sujet, l'article de Fr. Dosse, dans DELACROIX, DOSSE et *alii*, 2010, II, s.v. « Événement », p. 748-749.

Voir aussi le plaidoyer méthodologique de Claudia Moatti, proposant de « privilégier l'événement » en saisissant l'historicité des textes : sa démarche s'oppose à la fois au positivisme déguisé (qui ne considère l'événement / le texte que comme une trace d'un sens qui lui serait extérieur) et à la démarche de linguistique pragmatique (qui contextualise le discours dans une époque donnée en cherchant à en mesurer l'écart avec une norme, elle aussi extérieure). Voir MOATTI, 2011, p. 109-110. Et *infra*, p. 12 *sqq.* sur notre position.

⁶ Voir les mises en garde de Fr. Hinard : HINARD, 2003, p. 331 *sqq.* La conception première de l'événement (voir note précédente) et son intégration dans une périodisation linéaire, rendait presque inhérente à la démarche historique la téléologie qui prenait le pas souvent sur la simple démarche causaliste des historiens de la fin du XIX^e siècle. C'est une des raisons pour lesquelles l'école des *Annales* privilégia le temps long. Voir l'article de Fr. Dosse, dans DELACROIX, DOSSE et *alii*, 2010, II, s.v. Événement, p. 748-749 et J. LEDUC, *ibidem* s.v. « Période, périodisation ».

événements plus particuliers, sans les subsumer sous un cycle long, pour atteindre à une connaissance plus précise des conditions mêmes d'existence de ces « trend » que l'on voit à l'œuvre dans l'histoire⁷.

Il était exclu, bien entendu, d'embrasser l'ensemble de la période triumvirale et des premières années de l'Empire: ni la forme de cet ouvrage, ni notre maturité d'historien ne l'autorisaient. Le choix d'un biais s'imposait pour proposer une étude dont le but serait d'atteindre à une meilleure connaissance de ce moment de l'histoire de Rome. Nous sommes revenu pour cela aux recommandations méthodologiques de Sir Ronald Syme: « La composition de l'oligarchie gouvernementale apparaît donc comme le thème dominant de l'histoire politique, comme le trait d'union entre la République et l'Empire: on atteint là une réalité tangible, quel que soit le nom de la constitution ou sa nature théorique⁸ ». Fort de ces recommandations, tout en mesurant leurs limites et les critiques qui ont pu être formulées à leur rencontre⁹, nous avons voulu aborder la période en adoptant la perspective que nous offrait l'action politique d'un proche d'Auguste depuis le début du chemin politique qui le conduisit au pouvoir¹⁰. Il s'agit de Mécène, présent à ses côtés depuis 44 a.C. Issu d'une grande famille d'origine étrusque, choisissant de rester chevalier, il fut, durant la période qui précéda *Actium*, un bras droit efficace de César le Jeune: chargé pour lui de maintenir l'ordre à Rome et en Italie, chargés de missions diplomatiques et fiscales, Mécène fut alors, avec Agrippa, un des grands piliers de la politique de César le Jeune.

Onerosa collatio, « la comparaison est difficile », écrivait Pline le Jeune: c'est en effet au cœur d'un réseau très serré de travaux qu'il a fallu donner une place à cette étude. Dans ce tissu, se trouvaient d'abord les biographes de Mécène. Après le travail de F. Frandsen et celui d'A. Feugères au XIX^e siècle¹¹, il fallut attendre la biographie écrite

⁷ La tripartition des temps est due à Braudel qui distinguait le temps long de la structure (temps « géographique », mesurant les relations de l'homme et de son milieu), le temps de la conjoncture (ou temps social, mesurant les évolutions sociales et économiques) et le temps court (mesurant le vécu des événements à l'échelle de l'individu). Notons que les relations entre ces trois temps ne sont pas forcément d'inclusion. J. Le Goff les interprétait comme différents rythmes d'évolution (LE GOFF, 1986, p. 20-22). Sur ces questions, voir: l'article de J. LEDUC, dans DELACROIX, DOSSE et *alii*, 2010, II, s.v. « Période, périodisation » et de Chr. DELACROIX, *ibidem*, s.v. « Échelle ».

⁸ SYME, 1967, p. 11.

⁹ En particulier sur l'usage de la prosopographie, voir les mises au point méthodologiques de NICOLET, 1970 pour la République et le Haut-Empire. Voir aussi CHASTAGNOL, 1970 pour le Bas-Empire. CORBIER, 1988 pour un autre bilan de recherches prosopographiques.

¹⁰ C'est là justifier le changement d'échelles – ou plutôt leur juxtaposition – à l'œuvre dans notre travail: seul ce mouvement est capable de rendre compte des faits historiques.

¹¹ FRANDSEN, 1843, et FEUGÈRES, 1874.

en italien par R. Avallone au début des années 60¹². Comme la plupart des savants intéressés par la figure de Mécène, c'est aux relations du chevalier d'origine étrusque avec la littérature qu'était consacrée majoritairement cette œuvre. La partie politique, quoique non absente, ne proposait pas beaucoup d'analyse des faits rapportés par les sources¹³. Le travail de Jean-Marie André, faisant suite à sa thèse sur *l'otium*, s'engagea dans un parti pris résolument nouveau : sur le modèle des « biographies intellectuelles », voire des psycho-biographies¹⁴, l'auteur entendit donner une « biographie spirituelle de Mécène »¹⁵. C'est donc l'âme même du chevalier d'origine étrusque qu'il cherchait à atteindre, en particulier à travers l'étude des fragments épars qui nous restent de son œuvre. Bien évidemment, le parcours intellectuel, et en particulier philosophique, primait sur les questions purement événementielles et politiques. Le travail suivant fut produit par F. Paturzo, en italien à nouveau : révélateur d'une certaine érudition campaniliste, l'ouvrage, au titre pourtant prometteur, ne présente en réalité presque aucune analyse des sources qui sont souvent répétées sans faire l'objet de commentaires précis¹⁶. Deux thèses par la suite ont été produites en anglais, mais non publiées. Les travaux extraits de l'une comme de l'autre montrent que l'orientation des auteurs n'était pas la même que la nôtre¹⁷. Dernière en date est la biographie écrite par Philippe le Doze, qui produit de remarquables pages sur la place de Mécène dans le paysage intellectuel de l'entourage d'Auguste et sur la formation et la pratique philosophiques de Mécène¹⁸. Mises au service de l'élucidation en particulier du comportement politique du chevalier d'origine étrusque, ces pages furent prolongées par la publication de deux articles traitant de la retraite politique de Mécène et de son image, telle qu'elle fut transmises par les *Élégies* dites à Mécène¹⁹. Outre ces travaux qui lui sont entièrement consacrés, on ne compte pas les notices biographiques, publiées dans des ouvrages de portée plus large, dont

¹² La biographie complète, sans date indiquée sur l'édition (mais datée par les catalogues de 1962) est un développement voire une reprise de plusieurs articles publiés dans la décennie précédente : 1953, sur la personnalité de Mécène, 1954-56, premier essai de bibliographie, 1957 sur le bagage culturel de Mécène. Voir AVALLONE, s.d., 1953, 1954-56, 1957.

¹³ La partie politique, confondue avec la partie purement biographique, se termine à la page 33 sur 333.

¹⁴ Voir DOSSE, 2011, p. 354-375 et p. 399-409.

¹⁵ ANDRÉ, 1967.

¹⁶ PATURZO, 1999.

¹⁷ BYRNE, 1996 ; ses publications successives en 1999 montrent que son propos était centré sur l'usage rhétorique de la figure de Mécène. Quant à la thèse de A.-J.-M. Watson, soutenue à l'université de Witwaterstrand que nous n'avons pas pu nous procurer, elle semble se vouloir une biographie politique (WATSON, 1988). L'article que son auteur en a tiré (WATSON, 1994) n'apporte cependant rien de neuf dans l'analyse des sources anciennes.

¹⁸ LE DOZE, 2014.

¹⁹ LE DOZE, 2009 et 2012.

la plupart ne sont pas vraiment développées²⁰. Parmi celles-ci, doivent bien sûr faire exception la notice de la *Realencyclopædie*, rédigée par A. Kappelmacher en 1928²¹, celle d'A. La Penna dans l'*Enciclopedia Vergiliana* et dans l'*Enciclopedia Oraziana*²², ainsi que la série d'articles parue en 1995-1996, à la suite du colloque tenu à Arezzo en 1993, qui contiennent des analyses de détail de qualité²³.

Ce réseau serré est aussi celui des biographies de l'entourage impérial et du monde politique de ce temps-là. Quelques-unes sont anciennes, et datées, telle celle de Cornelius Gallus²⁴. On trouve aussi le magistral ouvrage de J.-M. Roddaz consacré à Agrippa qui a contribué à renouveler la connaissance tant des événements dans leur dimension chronologique, que les aspects légaux de la période²⁵. Plus récemment encore, celles de Lépide²⁶ et de Ventidius Bassus²⁷ sont venues combler encore des manques et compléter le tableau espéré par Sir Ronald Syme.

Mais surtout, il nous a fallu nous inscrire dans un paysage historiographique fécond qui s'attache au Principat d'Auguste. Ce paysage est parcouru de grandes lignes qui concentrent l'intérêt, et que Fr. Hurlet a synthétisées de manière plus qu'efficace²⁸ : ces questionnements nous ont guidé tout au long de notre recherche, sans que nous prétendions bien évidemment leur apporter sur tous les points des réponses claires et définitives.

La première de ces lignes de force concerne la nature du règne d'Auguste²⁹. Les deux pôles de gravité sont la rupture radicale ou la continuité républicaine. Ces deux extrêmes sont portés majoritairement par deux types d'approche : fondée sur les réalités de l'exercice du pouvoir, la première tient en grande partie des analyses de Sir R. Syme ; la seconde, attachée à l'étude des institutions propose une lecture juridique du Principat, et découle de la démarche de Th. Mommsen. L'approche personnalisée que nous avons choisie nous a paru permettre une voie originale de conciliation entre ces deux points de vue qu'il serait, au demeurant, stérile de considérer comme définitivement contradic-

²⁰ Voir : SPINAZZOLA, 1887 ; GIGLIOLI, 1937 ; FOUNGIES, 1947 ; EBERLE, 1958 ; BOYANCÉ, 1959. Nous ne recensons là que les articles traitant en général de Mécène et prétendant à fournir un récit de sa vie.

²¹ KAPPELMACHER, dans *RE*, s.v. Maecenas, n° 6 (1928).

²² s.v. Mecenate dans : *Virgilio : Enciclopedia...* et dans *Orazio : Enciclopedia...*

²³ Voir les articles d'AVALLONE, LEVI, SORDI (A), POMA, CRESCI, FATUCCHI dans la livraison de 1995 de la *Rivista Storica dell'Antichità* et d'AIGNER-FORESTI, BELLONI et PISANI-SARTORIO, dans la livraison de 1996.

²⁴ BOUCHER, 1966, mais voir l'ouvrage, pas spécifiquement biographique de HOFFMANN, MINAS-NERPÉL et PFEIFFER, 2009.

²⁵ RODDAZ, 1984.

²⁶ ALLÉLY, 2004.

²⁷ ROHR-VIO, 2009.

²⁸ HURLET, 2007 et HURLET et DALLA ROSA, 2009.

²⁹ HURLET, 2007, p. 190-206.

toires : car, s'appuyant sur l'action politique de Mécène, elle permet de prendre en compte les réalités tout à fait pragmatiques de la pratique du pouvoir politique ; mais cette action personnelle ne peut être pleinement comprise que replongée dans les habitudes de son époque, et placée en comparaison des pratiques républicaines et impériales, tout en étant lue sur le mode de la réalité institutionnelle à laquelle elle répond. Ainsi, nous avons voulu tisser un lien constant entre les actes politiques de Mécène, les pratiques semblables de la République et ce qui s'en approcha sous l'Empire.

Le deuxième axe qui oriente la recherche est l'attention portée aux discours politiques entre les dirigeants et les gouvernés, et à l'exercice du pouvoir, dans toutes ses formes extra-institutionnelles³⁰. Là encore, l'action d'un personnage singulier, proche de l'empereur, sans appartenir pour autant à la famille impériale, nous a semblé propice pour porter une réponse à ce questionnement. La thèse récente de Raphaëlle Laignoux s'est intéressée au processus de légitimation du pouvoir des grands hommes du temps³¹. Il nous a semblé intéressant de nous pencher sur les pratiques d'un membre de l'entourage de l'un d'eux : ses pratiques du pouvoir permettaient-elles de soutenir ces discours de légitimation ? Favorisaient-ils l'établissement d'un consensus ? Si oui, de quel type ? Et comment fut mis en place ce mode de pensée politique particulier³² ? S'agissait-il d'activités parallèles qui s'éloignaient au contraire de ce discours principal, profitant des formes tout à fait particulières d'exercice du pouvoir par Mécène qui n'eut aucune carrière ? L'intégration de la figure de Mécène dans cette « grammaire politique » qui, pour Chr. Meier, plus que le cadre institutionnel, permet de comprendre le fonctionnement politique de Rome³³, nous a paru nécessaire à une compréhension plus fine du Triumvirat et des premières années de l'Empire. Le consensus se forma aussi par l'intégration d'une nouvelle société, bien évidemment largement héritière de celle de l'époque républicaine, mais sur laquelle les modifications introduites par la personnalisation définitive du pouvoir influèrent considérablement. L'intérêt d'une étude passant par le biais d'un personnage, est de fournir une « étude de cas » précise de ces phénomènes³⁴.

³⁰ HURLET, 2007, p. 200-207.

³¹ LAIGNOUX, 2010.

³² MOATTI, 2011, p. 110-112, sur le consensus conçu comme fermeture du jeu politique et rejet du conflit hors de la sphère du politique, devenu marque de la société tardo-républicaine.

³³ MEIER, 1984, p. 63-81.

³⁴ Nous nous permettons une courte incursion dans le domaine abordé par la deuxième et la troisième partie de cette introduction en présentant quelques éléments méthodologiques : cette étude de cas se trouve placée au confluent de plusieurs orientations de recherche prises par la prosopographie (qui se place, par nature, à une autre échelle), telles qu'elles ont été définies par M. Corbier dans son article épistémologique de 1988. La rareté des sources disponibles sur Mécène nous a en effet conduit à une démarche comparatiste (voir *infra*) qui nous a poussé à établir des séries. Ainsi, l'étude

En contrepoint au consensus, s'inscrivent évidemment les phénomènes d'opposition: le rôle de Mécène fut peut-être encore plus flagrant dans ce domaine. Le consensus qui fonde la stabilité de l'Empire et définit sa nature politique, peut être saisi à travers les cas où il fut rompu ou menaçait de l'être. Or Mécène fut particulièrement actif dans ce domaine. I. Cogitore a mis en évidence l'existence d'une « vulgate » des opposants à Auguste qui joua un rôle important dans la création de la légitimité du pouvoir³⁵. Mécène fut partie prenante dans la répression de presque toutes ces conspirations. Artisan de la stabilité du régime, par son action politique de diplomate par exemple, il contribua aussi à en renforcer l'assise sur le plan de l'acceptation par les gouvernés.

Enfin, dernier axe déterminé par Fr. Hurlet³⁶, au sein duquel Mécène trouve bien évidemment sa place: celui de la production des discours artistiques. L'expression de l'idéologie impériale nous est connue, entre autre, par une littérature qui se construit autour de Mécène: son rôle exact devra être étudié dans ce processus.

Méthodes

*Tu tamen, jam nunc cogita potissimum tempora
aggrediar. Vetera et scripta aliis? Parata inquisitio sed
onerosa collatio.*

«Toi, de ton côté, réfléchis cependant dès aujourd'hui à l'époque que je devrais aborder. Ancienne et ayant déjà eu des historiens? Le dossier est prêt, mais la mise en œuvre exige bien du travail.»

PLIN., *Ep.*, V, 8, 12.

La polysémie du terme de *collatio* permet de suggérer cette seconde traduction, adoptée par A.-M. Guillemin, et d'exposer un autre préliminaire à notre recherche. *Parata inquisitio*, «le dossier est prêt»: nos sources, dans leur immense majorité, ne sont pas différentes de celles qu'ont utilisées nos prédécesseurs. Aucune d'entre elles n'est inédite. Seules deux, à la vérité, n'ont pas pu être exploitées par nos

de cas nous a permis de replacer Mécène à la fois dans une coupe horizontale (en le comparant avec d'autres personnages de sa génération), et verticale (en le comparant à ses devanciers et successeurs); de replacer Mécène au sein du réseau de familles auxquelles il appartenait; enfin de percevoir la nature du milieu social qui fut le sien. Sur ces différents points, voir CORBIER, 1988.

³⁵ COGITORE, 2002, p. 28-33.

³⁶ HURLET, 2007, p. 207-211.

devanciers, car de publication récente³⁷. Notre apport se situe, d'abord sans doute, dans une exploitation systématique de l'ensemble du corpus : car presque aucune des études que nous avons citées, ne prend en considération, pour des raisons variées, la totalité des occurrences du nom de Mécène dans la littérature et les inscriptions. Nous avons ainsi exploité non seulement les sources littéraires, historiques et poétiques qui mentionnent directement le chevalier d'origine étrusque, mais aussi toutes celles qui éclairent son parcours. Par ailleurs, nous avons tenu à avoir recours aux scholiastes : la datation tardive de ces sources a souvent mené à les éconduire. Or, s'il est vrai qu'elles demandent précaution, elles n'en restent pas moins fondamentalement utiles, car leurs auteurs disposaient de sources que nous avons malheureusement perdues, et il n'est pas toujours très juste de repousser sans examen ces annotations tardives, sous prétexte qu'elles se nourrissent des textes qu'elles prétendent commenter. La prudence élémentaire commande simplement de regarder comme suspecte toute information qui pourrait être tirée du texte lui-même et constituer une interpolation du scholiaste.

Une fois cet écueil écarté, et en appliquant les principes essentiels de la critique des sources, on peut tirer un certain nombre de renseignements de ce corpus. En revanche, nous avons, dans la poésie, écarté toutes les interprétations qui visent à reconnaître sous tel ou tel nom (pseudonyme?), des personnages connus : d'une part, parce qu'un personnage littéraire n'est jamais le strict équivalent d'un personnage réel et qu'il y a loin d'une *persona* à une personne ; d'autre part, parce que, loin de nier l'existence de ce jeu de masques, il est, pour nous Modernes, extrêmement difficile de fonder une lecture qui devait déjà présenter des difficultés d'interprétation pour les Anciens non-initiés des cercles pour lesquels cette image était destinée.

Les sources épigraphiques nous ont conduit à rassembler un corpus non pas seulement d'inscriptions mentionnant Mécène (les seules pierres qui le font sont rares et connues depuis longtemps), mais de ses affranchis qui nous ont permis de comprendre le fonctionnement de sa maison, de sa domesticité, et d'en montrer les implantations géographiques extra-urbaines. Les deux nouvelles découvertes, déjà mentionnées, ont permis de compléter un tableau qui n'avait cependant jamais été brossé dans son ensemble.

Les sources archéologiques, enfin, débordent le cadre propre à Mécène dans toute la partie que nous avons consacrée à l'établissement de son identité étrusque. L'archéologie de l'Esquilin, où se situaient ses jardins, n'est malheureusement plus possible, sauf en de très ponctuelles localisations. C'est une « archéologie secondaire » qu'il faut mener dans les rapports des fouilleurs du XIX^e siècle³⁸.

³⁷ AE, 2011, 1703 et 1708.

³⁸ HÄUBER, 1990 et CHILLET, 2006.

Outre la volonté de l'exploitation d'un corpus le plus complet possible, nous avons tenu à lui appliquer des modes de lecture systématique. Le faible nombre de sources nous a contraint en effet à une exploitation prudente et comparatiste.

Prudente car, au-delà de la déformation, propre à tout texte et qui dépend des filtres présidant consciemment ou non à son élaboration, la rareté, et parfois l'extrême sécheresse lacunaire de ces sources, rendent leur exploitation délicate : que vaut une mention isolée, unique, au détour d'une phrase, dont le vocabulaire n'est ni institutionnel, ni pratiquement précis ? Comment exploiter ce genre de tesselles qui composent la mosaïque très fragmentaire que nous avons à notre disposition ?

Comparatiste, car plus qu'en tout autre cas, l'unicité des sources nécessite d'établir des séries, même courtes, qui puissent permettre de mesurer des rapprochements ou des écarts avec des pratiques, contemporaines ou presque identiques, pour permettre d'éclairer les unes comme les autres³⁹. Le recours presque systématique à cette méthode fut imposé par le caractère dispersé et fortement lacunaire de nos sources.

Enfin, aucune contre-indication de méthode ne nous semblant recevable, sous réserve de précautions, nous n'avons pas craint de faire appel aux regards portés par d'autres sciences humaines, en particulier la sociologie dans l'analyse des phénomènes tels que la construction de l'identité ou la formation d'un groupe de sociabilité.

Ainsi munie de ces outils méthodologiques, notre analyse du corpus s'est attachée à la carrière politique de Mécène. Bien que le catalogue des sources soit maigre, nous avons choisi une approche non totalisante, mais politique, du personnage, c'est-à-dire que c'est son rôle actif dans la série des événements du Triumvirat et de la fondation de l'Empire qui nous a intéressé. En d'autres termes, il nous a paru inutile, après l'étude de Jean-Marie André, de revenir, en particulier pour des raisons méthodologiques, sur l'univers mental de Mécène tel qu'il nous est accessible par les fragments de son œuvre ; ou bien, après Philippe le Doze sur la position de Mécène dans le paysage intellectuel de la fin de la République.

Les aspects sociaux et politiques ont occupé l'essentiel de la réflexion. Les sources contemporaines, proches de Mécène, sont dominées par des revendications d'identité qui s'organisent autour de trois éléments : une ascendance royale, étrusque et équestre. Ce constat accepté comme indiscutable depuis toujours, nous a semblé, tel quel, insuffisant. En tant que discours d'identité, ces revendications ont orienté nos recherches dans plusieurs directions : quel était, d'abord, l'ancrage historique de ce discours, son référent réel ou imaginaire (à quels Étrusques, quels rois, quels chevaliers Mécène se rattachait-il ?) ;

³⁹ Mais voir les remarques méthodologiques *infra*, p. 16.

quelle pouvait être la part d'originalité d'un tel discours? (s'agissait-il d'une recomposition identitaire ou d'un discours hérité des anciens Étrusques?); quelle pouvait être, enfin, sa réception dans la Rome de la fin de la République? Cette recherche, structurant la première partie, a conduit en réalité à redéfinir l'image sociale que se constitua Mécène, et, par-là bien entendu, sa signification, en particulier politique.

Politique, nous l'avons dit, fut le questionnement originel: l'action politique et publique du chevalier d'origine étrusque a fait l'objet de la deuxième partie. Les sources nous la révèlent multiforme: fiscale, diplomatique, policière... elle ancre Mécène au cœur des événements qui ont fait le Triumvirat et l'Empire. Étudier les rôles particuliers qui furent les siens n'a de sens cependant que s'ils sont mis en liens à la fois avec des éléments contemporains, mais aussi, et surtout, avec des éléments immédiatement antérieurs et postérieurs: Mécène dépendant comme Auguste des précédents républicains et césariens, il importait de montrer la force ou la faiblesse de ces héritages. À trop vouloir faire du Triumvirat et des Guerres civiles une période d'exception, marquée d'irrégularités et d'illégalités, on en oublie le temps plus long et les structures administratives et politiques – ou au moins les pratiques – qui survécurent largement. Le lien prospectif vers un Empire pas encore constitué est une autre voie d'approche qu'on ne doit cependant pas suivre à rebours pour combler les manques de la documentation.

Cette étude se clôt enfin par l'analyse des groupes sociaux au sein desquels Mécène se trouva inscrit, et par l'examen des interactions qu'ils entretenaient entre eux. L'étude de sa famille, de son *adfinitas*, permettent d'étudier comment se constitua ce que Sir Ronald Syme appela l'aristocratie augustéenne⁴⁰, tandis que celle de sa *familia* d'esclaves, du fait de son rôle public et de son passage à Auguste par héritage, renseigne sur la manière dont se forma l'entourage impérial, et la maison impériale, dont le rôle n'était pas que privé. Le «cercle de Mécène» enfin, fondement ou accroche de bien des études sur le chevalier d'origine étrusque, doit être réévalué pour montrer quel fut le rôle des poètes dans la création d'une idéologie impériale, et dans sa diffusion.

La nature même du corpus, assez réduit pour, sous certains aspects, constituer une sorte de «cas d'école», conduisait à une reprise détaillée de chacun de ces fragments d'histoire, et à replacer les faits au centre de l'étude. Cet aspect fragmentaire fait que la figure de Mécène fut – sous certains aspects seulement, à l'exception notable de l'œuvre de Sénèque – aussi épargnée qu'on le peut, d'une longue tradition qui en aurait trop figé les contours⁴¹. Replacer les événements de son parcours

⁴⁰ SYME, 1986.

⁴¹ Bien évidemment, aucun fait, aucune source ne sont «purs» et cette caractéristique du corpus ne dispense pas d'un recul critique sur la constitution du texte.

au cœur de l'enquête, c'était se donner la possibilité d'échapper au biais de la téléologie, mais aussi à une fermeture du sens à donner aux faits, ce qui nous semblait important pour comprendre une période comme celle du Triumvirat, où précisément, la capacité de la société romaine à se renouveler, à inventer de nouvelles formes, semble particulièrement encline à se manifester⁴². Important aussi pour comprendre une personnalité qui, précisément, sembla adopter résolument un type de pratiques habituellement expulsées, rejetées à l'extérieur non seulement de la romanité, mais aussi du champ des possibles⁴³.

Tout ceci nous oblige bien sûr, à réfléchir à la place de l'individu dans l'écriture de l'histoire.

La rose et la pomme de terre

Nous avons consciemment évité, dans la première partie de cette introduction, de nommer « biographie » l'« approche par l'intermédiaire de Mécène » que constitue notre travail. Est-ce donc que nous repoussons la chose et son usage ? Il semble de coutume que l'auteur d'une étude centrée sur un personnage expose ses motifs – ce que nous venons de faire – et se situe par rapport au genre qu'il utilise – ce à quoi nous allons nous employer.

Le titre, quelque peu mystérieux que nous avons donné à cette partie, reprend une remarque amusée faite par B. Guénée⁴⁴ dans sa biographie croisée de prélats provençaux, lui-même reprenant cette alliance étrange à Anatole France⁴⁵, chez qui la pomme de terre désignait « l'histoire statistique » et la rose, l'« histoire narrative ». L'auteur des « Torts de l'histoire » regrettait la substitution de la première à la seconde et cherchait à rapprocher les « fleurs de la poésie » des « racines nourrissantes ».

C'est résumer en peu de mots, et de manière plaisante, bien des débats qui se sont tenus – et se tiennent encore – autour de la biographie⁴⁶. Sous l'opposition entre « histoire statistique » et « histoire narrative » se cachent plusieurs enjeux de l'écriture de l'histoire que ces deux concepts recouvrent en réalité assez mal. A. France n'était pas épistémologue. Il n'est pas dans notre intention de débattre à nouveau

⁴² Ce qui permet de tempérer le point de vue un peu trop radical de la « crise sans alternative » de Chr. Meier, dans MEIER, 1966.

⁴³ MOATTI, 2011, p. 110-111.

⁴⁴ GUÉNÉE, 1987.

⁴⁵ A. FRANCE, *La vie littéraire*, t.2, « Les torts de l'histoire », Paris, Calmann Lévy, s.d. (1890 ?), p. 115-124. La comparaison apparaît p. 122.

⁴⁶ Voir MADELENAT, 1984; *Problèmes et méthodes de la biographie*, 1985; COPPOLANI et ROUSSEAU (dir.), 2007 et, en dernier lieu la réédition de la synthèse de Fr. Dosse sur le sujet: DOSSE, 2011. Pour l'histoire ancienne en particulier, voir: CHANDEZON dans COPPOLANI et ROUSSEAU (dir.), 2007), p. 30-47, et l'introduction de AZOULAY, 2010.

des mérites et dangers de la biographie : sous l'égide de la comparaison botanique, nous chercherons simplement à expliciter notre position.

La première opposition recouverte par la rose et la pomme de terre concerne l'objet même de l'histoire et se fait l'écho des critiques adressées à la biographie dès les premières *Annales* héritières des travaux de Durkheim. L'école née à Strasbourg, et Braudel, de sa deuxième génération, ont mis en œuvre le primat du temps long, des mouvements de fond, au détriment de l'événement singulier et de l'individu. Ce virage épistémologique a permis de porter l'attention des historiens sur les structures historiques qui permettent effectivement de comprendre, globalement, les événements de l'histoire et du temps court. Cependant, même si Braudel, bien sûr, ne niait pas la réalité de l'événement dans sa singularité, la prise en compte du temps court, de l'initiative personnelle, toute conditionnée qu'elle soit, est nécessaire absolument à la compréhension des mouvements de fond qui animent le cours de l'histoire : car à trop la dépersonnaliser, on en oublierait vite que notre histoire est le fait d'individus, qui, héritiers de leur temps et de celui de leurs pères, de structures imposées dont aucun ne peut se défaire tout à fait, n'en disposent pas moins d'une liberté indéniable. L'étude d'une vie permet d'explorer cet interstice entre deux temps de l'histoire. Nous croyons avoir déjà montré que notre démarche s'inscrit dans cet entre-deux, précisément, justifiant par là le changement, ou plutôt la juxtaposition, d'échelles. Sans accorder la primauté aux enseignements de l'étude du « temps social » et de ses mécanismes, nous ne nous cantonnons pas à l'horizon minimaliste limité au personnage choisi. Par lui doit s'opérer un changement permanent de perspectives qui n'accorde pas moins de crédit aux acquis de l'une ou l'autre, globale ou particulière⁴⁷.

La comparaison à la rose et à ses parfums poétiques sous-tend une autre critique adressée à la biographie : portée par les autres sciences sociales, au premier chef desquelles la sociologie, cette attaque contre le genre biographique se fonde sur l'absence de cohérence de l'individu. La psychologie et la psychanalyse ont en particulier montré les zones d'ombre irréductibles dans l'action de tout individu ; P. Bourdieu a renchéri en montrant comment, de ce fait, la structuration du récit biographique était trompeuse en prétendant assurer d'une linéarité et d'une cohérence qui manquent, par sa nature même, à l'individu⁴⁸. Le

⁴⁷ Voir l'article de Chr. Delacroix dans DELACROIX, DOSSE et *alii*, 2010, II, s.v. « Échelle ».

⁴⁸ BOURDIEU, 1994. Bourdieu va jusqu'à penser que le sujet, unifié sous la façade fallacieuse du nom propre, ne constitue pas un élément valable en tant que tel. Le refus de la linéarité du récit biographique se fonde de même en particulier sur la mise en garde contre le danger téléologique qui guette aussi l'historien : c'est *a posteriori* que sont désignés les éléments qui paraissent significatifs dans la vie d'un personnage. Ces remarques sont éclairantes et doivent être gardées en mémoire, particulièrement lorsqu'on se penche sur l'histoire des débuts de l'Empire (*cf. supra*, p. 3). Voir le commentaire de ce texte : SORIANO, dans COPPOLANI et ROUSSEAU (dir.), 2007, p. 106 *sqq.*

fil narratif présentant la vie comme un parcours linéaire, voire comme le développement de potentialités contenues dès l'origine, ne permet pas de rendre compte de manière satisfaisante de la vie d'un personnage. Aussi l'exposition du résultat de nos recherches ne sera-t-elle pas chronologique, mais organisée autour de « facettes » de l'individu⁴⁹, entendu comme « sujet globalisant autour duquel s'organise le champ de la recherche »⁵⁰, pour reprendre les termes employés par un des représentants de l'école des *Annales*, devenu auteur d'une biographie de saint Louis. À l'intérieur même de ce sujet, loin de vouloir faire une entreprise totalisante cependant, nous avons choisi trois aspects du personnage (la construction de son discours identitaire, son action politique, et sa place sociale), aidé en cela par une des spécificités de l'histoire ancienne : le manque de sources, beaucoup plus flagrant que pour les autres périodes, condamne définitivement toute prétention à la biographie exhaustive et totalisante. Toutefois, même avec les sources à disposition nous avons écarté certains champs ouverts, comme nous l'avons rappelé, pour ne nous concentrer que sur l'aspect politique et social : ainsi l'aspect psychologique, l'accès à l'âme de Mécène, de même son bagage et son environnement culturels.

De ces remarques, tirons quelques principes qui ont guidé notre démarche. L'histoire ancienne nous a habitué aux lacunes documentaires, et peut-être plus que les autres historiens, l'antiquisant sait se contenter de peu et renoncer – salutairement – à combler les manques. Car, dans notre travail, nous avons cherché à ne pas céder à un des fondamentaux du genre biographique, ce que Fr. Dosse appelle la « technique du roux »⁵¹. Il ne nous paraissait pas judicieux de produire

⁴⁹ Le terme de « facettes » est celui choisi par les presses de Sciences-Po Paris pour titre de sa collection de biographies dirigée par N. Offenstadt. Le parti-pris est clairement affiché : il s'agit de rompre avec le trajet linéaire de la biographie traditionnelle. Les ouvrages déconstruisent d'abord diverses représentations de la figure biographiée en faisant une large place à l'« après mort ». La seconde partie est centrée autour de quelques questionnements retenus comme les plus significatifs. On voit bien la conception de la biographie qui est sous-tendue par cette présentation : d'une part prendre en compte la construction de l'image du sujet biographié (ce qui est permis par le choix des individus, tous constitutifs d'une identité collective, voire nationale : Bismark, par exemple), d'autre part proposer quelques points de vue, pour former ce que S. Sirot appelle « un nuage biographique ». Voir la présentation de la collection par N. OFFENSTADT, S. KOTT, *Bismark*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2003 ; S. SIROT, *Thorez*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2000 (citation, p. 12).

⁵⁰ LE GOFF, 1996, p. 15. La démarche de J. le Goff aussi fut de déconstruire la linéarité de la vie du personnage : après avoir sacrifié dans un premier temps à la biographie chronologique, conçue comme un cadre, l'auteur étudie dans une deuxième partie la construction de l'image du roi, portrait éclaté selon les lieux de production des discours sur le roi (« Saint Louis a-t-il existé ? »), pour enfin, une fois les images étudiées pour ce qu'elles sont, tenter de construire un portrait vrai de Saint Louis dans son temps.

⁵¹ Repris de Chr. Jouhaud dans sa biographie de Richelieu (JOUHAUD, 1999), le terme est utilisé à plusieurs reprises par Fr. Dosse. Le roux en cuisine désigne une préparation destinée à servir de base, de liant ou d'épaississant à une sauce (nous remercions MC

un liant, pour poursuivre sa métaphore culinaire, destiné à combler les manques et les lacunes, par l'adjonction d'éléments vraisemblables, induits d'une « familiarité » avec la psychologie d'un personnage ou bien d'une connaissance de la période ou du sujet. Marguerite Yourcenar signalait que « quoiqu'on fasse, on reconstruit toujours le monument à sa manière. Mais c'est déjà beaucoup de n'employer que des pierres authentiques »⁵². Nous avons voulu nous contenter de ces pierres authentiques et authentifiées. Nous les avons exposées au mieux que nous le pouvions, en leur restituant la place qu'elles devaient avoir dans le monument. Mais nous n'avons pas entrepris de faire revivre, de restituer de manière vraisemblable, les pans de l'édifice irrémédiablement perdus.

Si nous n'avons pas sacrifié à la « technique du roux », c'est aussi pour des raisons méthodologiques : notre travail, comme tout travail de recherche nouvelle, se voulait une contribution à la compréhension de la période du Triumvirat et de l'Empire et non pas une œuvre éclairée par des connaissances déjà produites. En d'autres termes, il ne s'agissait pas d'une synthèse des connaissances actuelles qui pourraient permettre de mieux connaître le personnage de Mécène. Autrement dit encore – et en cela, nous nous éloignons des canons du genre biographique tels qu'ils sont habituellement définis⁵³ –, le projet n'était ni esthétique (c'est dans cette branche que se loge tout naturellement la « technique du roux »), ni même éthique : atteindre une âme, une personne est un projet, répétons-le, ambitieux, et il n'est pas dit qu'il puisse être jamais réalisé⁵⁴, surtout à pareille distance chronologique. Nous avons voulu laisser au lecteur le soin de se forger son impression sur qui était Mécène, pour nous concentrer sur ce qu'il fit, et comment il le fit : le jugement sur le personnage échappe à notre tâche d'historien, en même temps qu'il nous permet d'échapper à l'idéalisation du sujet⁵⁵. Nous n'avons particulièrement pas prétendu rendre justice,

pour ces précisions). Fr. Dosse définit cette « technique » de la biographie de la sorte : « elle consiste à relier des morceaux disparates d'érudition en utilisant des éléments d'ordre psychologique qui ont pour fonction de faire prendre la sauce » (p. 55) ou bien : « la technique du roux (...) se sert de la psychologie pour colmater les trous et faire prendre la sauce biographique en donnant l'illusion de restituer la totalité d'une personne » p. 102).

⁵² M. YOURCENAR, *Les mémoires d'Hadrien*, Paris, Gallimard, coll. folio, 1974, p. 342.

⁵³ Voir l'analyse de la conception de la biographie de Maurois par Fr. Dosse : A. Maurois cantonnait la biographie dans le domaine esthétique et lui interdisait l'entrée sur le champ de l'éthique (DOSSE, 2011, p. 62). À l'inverse, L. Febvre, pour s'éloigner du genre, décrivait son ouvrage sur Luther non comme une biographie, mais comme un « jugement sur Luther » : L. FEBVRE, *Martin Luther, un destin*, Paris, Rieder, 1928, p. VII.

⁵⁴ Voir les remarques sur le sujet dans CHANDEZON, dans COPPOLANI, 2007, p. 39.

⁵⁵ V. Azoulay établit la liste de trois couples d'opposition, qui, déséquilibrés vers l'un ou l'autre de leur pôle, se constituent en défauts majeurs du genre. Le premier est l'oscillation entre idéalisation et relativisme du sujet ; le deuxième entre anachronisme et altérité radicale du passé ; le troisième entre la personnalisation et la dissolution du sujet dans la masse. AZOULAY, 2010, p. 1-8.

par-delà les jugements de la postérité, à un personnage avec lequel nous aurions été en particulière empathie – malgré tout inévitable.

Écarter la « technique du roux » n'empêche cependant pas de tenter d'éclairer les lacunes de notre documentation par l'appel à des éléments extérieurs à Mécène, pour proposer des hypothèses. Mais le recours à d'autres « pierres authentiques », qu'elles soient contemporaines ou immédiatement antérieures ou postérieures, ne doit être utilisé qu'à titre de comparaison et sans prétendre recomposer une action qui parfois échappe dans ses détails. Est-ce à dire que nous produisons la « première étude 'pinagotique' » de l'histoire ancienne que Chr. Chandezou⁵⁶, appelait de ses vœux ? Certes non⁵⁷. Notre documentation est lacunaire, mais nous donne assez de grain à moudre pour en proposer une analyse détaillée qui produise des résultats. Mais cette méthode d'approche, permettant d'aborder une époque par un personnage, doit éviter aussi les dangers de ce que Fr. Dosse appelle la « biographie modale »⁵⁸. Le principe de cet « âge de la biographie » dans la taxinomie de l'épistémologiste est, en quelque sorte, une réponse aux critiques adressées au genre par les *Annales* en particulier : l'acteur y trouve sa rédemption, en donnant accès au général, au risque, cependant, de retomber dans le travers de la singularité cohérente en étant érigé en idéaltype, en exemple, gagnant le titre d'« individu représentatif » d'un temps, d'une époque, d'un mouvement. La *micro-storia* elle-même, qui a voulu se dégager de cette notion d'individu moyen, exemplaire, pour s'intéresser aux identités singulières et aux cas-limites, n'a pas renoncé à la représentativité de ses cibles biographées⁵⁹. Il va sans dire que l'individu est effectivement représentatif d'un certain nombre de traits caractéristiques de son milieu, de son temps, puisqu'il est héritier des tendances du temps long, mais la biographie modale pourrait

⁵⁶ CHANDEZOU dans COPPOLANI et ROUSSEAU (dir.), 2007. P. BRIANT, *Darius dans l'ombre d'Alexandre*, Paris, Fayard, 2003, p. 18-19.

⁵⁷ Les intentions d'A. Corbin étaient tout autres : il s'agissait pour lui de rendre la voix à un « englouti », à un « effacé », choisi par le plus pur des hasards, au sens propre du terme (p. 11), qui n'avait laissé aucune trace de lui qu'un état-civil restreint, et qui ne reste pour l'auteur qu'un nom ou bien « une ombre portée sur des documents qui ne le visent pas autrement que comme élément d'un ensemble ou d'une série » (p. 12). A. CORBIN, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot, sur les traces d'un inconnu, 1798-1876*, Paris, Flammarion, 1998.

⁵⁸ DOSSE, 2011, chapitre 3, p. 213-249, définie ainsi, p. 213 : « la biographie modale vise, à travers une figure particulière, l'idéaltype qu'elle incarne. L'individu n'a alors de valeur qu'en tant qu'il illustre le collectif. Le singulier devient une entrée dans le général, révélant au lecteur le comportement moyen de catégories sociales d'un moment ».

⁵⁹ Voir dans l'introduction à l'étude du meunier Frioulan Menocchio de C. Ginzburg : « Même un cas-limite (...) peut se révéler représentatif. Soit négativement car il aide à préciser ce qu'il faut entendre dans une situation « statistiquement plus fréquent ». Soit positivement car il permet de circonscrire les possibilités latentes de quelque chose (la culture populaire) qui ne nous est connu qu'à travers une documentation fragmentaire et déformée, provenant presque intégralement des 'archives de la répression' ». C. GINZBURG, *Le fromage et les vers, l'univers d'un meunier au XVI^e siècle*, Paris, Aubier, 1980, p. 16.

conduire à ré-effacer sa singularité pour le fondre dans une foule qu'il est censé représenter. Pour notre part, tout en voulant atteindre à la connaissance précise d'une période (celle qui commence en 44 a.C.) et de régimes (Triumvirat et Empire), de tendances sociologiques (revendications d'identité...), nous ne renonçons pas à saisir l'individu Mécène dans ses propres singularités, grâce à un tissage permanent entre sa personne et ses contemporains, entre des faits contingents et les grands mouvements de l'histoire à l'œuvre à son époque. La position de son nom dans le titre de l'ouvrage l'indique : Mécène se trouve au centre, mais il est pris dans le mouvement qui conduit de l'Étrurie à Rome et dans celui qui conduit à l'Empire. Et interroger ces mouvements n'est pas contradictoire avec la perspective centrée sur un « objet globalisant » que J. le Goff prenait comme thème de son étude.

En définitive, quelle est notre position au regard de la pratique biographique ? En réalité, la définition du genre nous échappe. Genre impur⁶⁰ ? Mais qui oublie que l'histoire elle-même est un genre littéraire et qu'en tant que tel, elle est condamnée à cette impureté consubstantielle à l'idée même de genre⁶¹ ? Marquée par l'empathie de l'historien ? Mais celui qui cherche et, qui plus est, écrit, peut-il prétendre être totalement absent de sa production (« quoiqu'on fasse, on reconstruit toujours le monument à sa manière ») ? L'exigence de vérité ? Depuis Thucydide, la vérité est au fondement de la discipline et constitue une sorte de pacte de lecture de tout écrit historique⁶². Genre novateur qui permet de déplacer le point de vue sur des problématiques nouvelles ? Mais « l'allongement du questionnaire »⁶³ est le propre du travail de l'historien. La biographie doit être placée dans son cadre : c'est un genre annexe d'un autre genre – littéraire s'entend – dont il ne faut pas oublier qu'il en est un : l'histoire.

Entre la pomme de terre et la rose, il faut considérer que l'histoire n'est ni une science, ni un art, mais un artisanat⁶⁴, ce que rappelle bien l'approche d'une période par l'intermédiaire des facettes d'un personnage.

⁶⁰ DOSSE, 2011, p. 57-132. Dans ce chapitre, le premier sous-ensemble s'intitule : « La biographie est un roman vrai » (p. 57-84), ce qui est précisément la définition que donne P. Veyne à l'histoire : voir VEYNE, 1978, p. 13-27 et part. p. 14-15.

⁶¹ J.-M. SCHAEFFER, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris, Seuil, 1989, p. 7 sqq. et 156 sqq. et D. COMBE, *Les Genres littéraires*, Paris, Hachette Supérieur, 1992, p. 45-46 et 147-148.

⁶² THC., I, 20 et surtout 21.

⁶³ VEYNE, 1978, p. 281-309.

⁶⁴ « Entre les deux [i.e. entre « la biographie 'romancée' » et la « biographie gorgée de faits », soit en quelque sorte, entre la rose et la pomme de terre...] s'étend l'impossible artisanat de la vraie biographie » : P. M. KENDALL, *The art of biography*, Londres, G. Allen & Unwin, 1965, p. 15, cité par DOSSE, 2011, p. 62. Nous remercions CF et AM, pour une conversation née il y a plusieurs années et qui fut à l'origine de cette réflexion.